

LUNDI 3 AVRIL 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, tenue à 19h00, au Bureau municipal au 208 rang 6, à laquelle sont présents:

Monsieur Éric Bergeron, conseiller
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller
Madame Cynthia Saint-Pierre, conseillère

Sont absents : Monsieur Jean-Philippe Bouffard, conseiller
Madame Alexandra Champagne, conseillère
Monsieur Frédéric Champagne, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, Monsieur Harold Poisson.

Est également présente Madame Julie Roberge, directrice générale et greffière-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8691-0423

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin, d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption des procès-verbaux du 13 mars 2023 et du 20 mars 2023.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mars et de la séance extraordinaire du 20 mars 2023 ont été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8692-0423

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu unanimement que la greffière-trésorière soit dispensée de la lecture des procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Jean-François Boivin, appuyée par la conseillère Cynthia St-Pierre, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2023 tels que déposés au montant total de 121 712,79\$

8693-0423

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, greffière-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de Saint-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, greffière-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8694-0423

ADOPTÉE

Nomination du maire-suppléant de mai à octobre 2023.

Il est proposé par la conseillère Cynthia Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que le conseiller Frédéric Champagne soit nommé maire-suppléant de mai à octobre 2023.

8695-0423

ADOPTÉE

Dépôt du certificat de registre du règlement d'emprunt no 210-0423 décrétant un emprunt de 275 000\$ relatif à l'agrandissement du CPE.

CONSIDÉRANT que le 20 mars 2023, le conseil a adopté le règlement 210-0423 décrétant un emprunt de 275 000 \$ pour l'agrandissement et la rénovation du bâtiment municipal logeant le CPE de la Petite école;

8696-0423

CONSIDÉRANT que le 29 mars 2023, un registre préparé aux fins d'enregistrement des personnes habiles à voter a été tenu au bureau de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le nombre de personnes habiles à voter requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire sur ce règlement d'emprunt était de 81 et que le nombre de personne qui se sont inscrites pour demander la tenue de ce scrutin est de 0.

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt no 210-0423 est réputé approuvé par les personnes disponibles habiles à voter;

La greffière-trésorière dépose le certificat attestant du résultat de la procédure d'enregistrement tenue le 29 mars 2023 concernant le règlement d'emprunt 210-0423 décrétant un emprunt de 275 000\$ pour l'agrandissement et la rénovation du bâtiment municipal logeant le CPE de la Petite école.

Le Conseil prend acte du dépôt.

ADOPTÉE

Octroi du contrat pour les services d'ingénierie – plans et devis, estimation et surveillance des travaux de l'agrandissement du CPE.

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation effectué en mars 2023 pour les services d'ingénierie et surveillance des travaux de l'agrandissement du CPE, la municipalité a reçu les offres suivantes :

8697-0423

Firmes	Discipline	Intérêt à l'appel	ODS Transmis	Municipalité		CPE la Petite École
				Prix Civil	Prix Structure	Mécanique/électrique (défrayé par le CPE)
EMS Structure inc	Structure et civil	oui	Non	10 050 \$	19 700\$	
Pluritec	4 disciplines	Non	Non			
Enerco	Mécanique	Non	Non			
Énergia	Mécanique	Oui	Non			24 900 \$
GxPro	Mécanique	Oui	Oui			18 950 \$
Direktion 360	4 disciplines	Oui	Oui	29 925 \$		17 650 \$
MA-th	Structure	Oui	Oui		16 550\$	
Génicité	Civil	Oui	Oui	14 250 \$		

ATTENDU que la soumission « Direktion 360 » s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité et du CPE la Petite École;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia Saint-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu à l'unanimité que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer et octroyer au

soumissionnaire le plus bas pour les 4 disciplines, soit « Direktion 360 », le contrat pour les options civil, structure et surveillance des travaux de l'agrandissement du CPE au montant de 29 925 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Avis de non-renouvellement du contrat de déneigement no 6407-21-4907 avec le ministère des Transports.

ATTENDU que nous sommes à la troisième année d'option de renouvellement du contrat de déneigement avec le ministère des Transports;

ATTENDU que le coût d'opération a grandement augmenté dans les dernières années ;

ATTENDU qu'il est possible de résilier le contrat avec le 1^{er} mai 2023;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron et appuyé par le conseiller Jean-François Boivin que la Municipalité de Saint-Rosaire ne renouvelle pas son contrat de déneigement no 6407-21-4907 avec le ministère des Transports et suggère une entente bonifiée pour un nouveau contrat en 2023.

8698-0423

ADOPTÉE

Mandat de surveillance des travaux d'eau potable et voirie 6^e rang et route de l'Église.

ATTENDU que le projet consiste à remplacer les conduites d'eau potable et de procéder à la réfection de la voirie, sur une longueur d'environ 1000 mètres sur le 6^e Rang et sur la route de l'Église sur une longueur 280 mètres;

8699-0423

ATTENDU que l'objectif poursuivi par ce mandat consiste à réaliser les services de surveillance des travaux au bureau et au chantier;

ATTENDU que les coûts globaux pour le mandat de surveillance de travaux seront d'environ 71 090,00\$ (taxes en sus);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseillère Cynthia Saint-Pierre et résolu d'octroyer le contrat au coût d'environ 71 090,00 \$ (taxes en sus) à Services EXP inc. pour la réalisation du mandat de surveillance des travaux d'eau potable et voirie sur le 6^e rang et la route de l'Église;

ADOPTÉE

Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale.

ATTENDU que la municipalité prévoit effectuer des travaux pour l'amélioration de ses routes municipales;

8700-0423

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu qu'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale soit acheminée au député d'Arthabaska Éric Lefebvre, concernant l'amélioration de notre réseau routier municipal.

ADOPTÉE

Contrat de balayage de rues.

Il est proposé par le conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'octroyer le contrat pour le balayage des rues à l'entreprise 9366-5495 Québec Inc. pour un taux horaire de 160 \$, plus les taxes applicables, le tout pour environ 5 à 6 heures de travail.

8701-0423

ADOPTÉE

Adhésion annuelle à la COMBEQ.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Boivin, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu unanimement que l'inspectrice municipale adjointe

8702-0423

soit autorisée à adhérer à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec) pour 2023 au montant de 380.\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

Engagement d'un étudiant pour l'entretien des terrains.

ATTENDU que nous avons demandé une subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'entretien de terrains municipaux ;

8703-0423

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'embaucher Mathis Houle, pour une période de six semaines au tarif de 15.25 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

Engagement du personnel du camp de jour.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que soient engagés madame Mélissa Champagne comme coordonnatrice du camp de jour 2023 au même taux horaire qu'au Service d'animation, Dérek Boivin, Léonie Martin et Yonny Grondin à titre d'animateur ainsi que, William Desharnais, William St-Pierre et Ilan Grondin comme aide-animateur au besoin, à raison de 15.25\$ de l'heure.

8704-0423

ADOPTÉE

Demande de commandite – Campagne de financement Parc-école Sainte-Marie de Princeville.

ATTENDU que plusieurs élèves de Saint-Rosaire fréquentent l'école secondaire de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Boivin, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu unanimement qu'une commandite de 1000\$ soit acheminé dans le cadre d'aménagement d'un nouveau parc-école à l'école secondaire Sainte-Marie de Princeville.

8705-0423

ADOPTÉE

Location d'espace Food truck – signature d'un bail avec Annie McMahon.

ATTENDU que Mme Annie McMahon, propriétaire du food truck « Chopper Burger » désire renouveler le contrat de location d'espace au 202, 6^e rang, au montant de 125\$/mois, pour opérer son commerce de restauration rapide;

8706-0423

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer avec Madame Annie McMahon, un contrat de location d'espace pour disposer temporairement un food truck sur le terrain appartenant à la municipalité au 202, 6^e rang.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par Éric Bergeron, appuyé par Jean-François Boivin à 19h24.

8707-0423

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et greffière-trésorière